Greffe
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LlLLE Cedex

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

V/Réf : 12573

Concernant :

Sci SCI FRANKLIN
87 boulevard de la Liberté
59000 LILLE

Dépôt effectué par :

GROUPE D IMMOBILIER
Parc du Pont Royal
BP 60159 LAMBERSART
59832 LAMBERSART CEDEX

Numéro RCS : Lille D 348 497 934 <33072/1988D00447>

Pièces déposées le 27/09/2011 Numéro : 3107652

Procès-verbal d'Assemblée du 14/06/2002
- Transfert du siège social
- Modification(s) statutaire(s)

du 87 boulevard de la Liberté à LlLLE
au Parc du Pont Royal, Bâtiment A, 251 avenue du Bois à LAMBERSART

Tarif fixé par décret 2007-812du 10/05/07 - 6 Taux de base -Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

27 SEP. 2011

33072

7652

SCI FRANKLIN
SIEGE SOCIAL : 87, BD DE LA LIBERTE 59800 LILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2002

Certifié conforme

L'an Deux Mille Deux, le 14 juin à 15 heures,

Les Associés de la Société Civile Immobilière se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au Siège de la Société, 87, Boulevard de la Liberté, sur convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Daniel DORCHIES, es-qualité.

acceptant ces fonctions, sont élus scrutateurs :

Est élu(e) secrétaire de séance :

Le Président constate que, d'après la feuille de présence certifiée conforme par les membres du bureau ainsi constitué, 9 associés sont présents ou représentés, possédant 25800 parts sociales sur les parts sociales composant le capital de la Société, et que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle aux Associés l'ordre du jour, à savoir :

- Rapport du Gérant sur l'exercice écoulé,
- Approbation des comptes, affectation des résultats, quitus au Gérant,
- Transfert du Siège Social,
- Modification corrélative des Statuts,
- Pouvoirs à donner au Gérant en vue d'effectuer les formalités,
- Questions diverses.

En respect de la législation en la matière, le Président présente à l'Assemblée copie des lettres de convocation, les accusés de réception ainsi que le feuille de présence.

Le gérant fait son rapport sur le déroulement de l'activité de l'exercice et commente les comptes présentés à l'Assemblée.

Il informe ensuite les membres présents du transfert prochain des bureaux du 87, Boulevard de la Liberté à LILLE, à LAMBERSART, Parc du Pont Royal, Bâtiment A, 251, avenue du Bois.

Après échange d'observations, il est procédé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001 tels que présentés et décident la mise en paiement d'un dividende de 139 320 F.

Ils donnent quitus entier et sans réserve au Gérant pour l'exercice de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante :

Parc du Pont Royal – Bâtiment A
251, avenue du Bois
59130 LAMBERSART

par suite du transfert des bureaux à cette adresse.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés décident de modifier l'article ci-dessous des Statuts en conséquence :

- Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le Siège Social est fixé A :

Lambersart (59130) – Parc du Pont Royal – Bâtiment A
251, avenue du Bois

Il peut être transféré en tout autre endroit sur décision collective extraordinaire des Associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au Gérant en vue d'effectuer les formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de l'Assemblée.

